

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20186 - 78ÈME ANNÉE

## Tereos doit céder ses usines aux planteurs pour l'euro symbolique

Alors que la campagne sucrière devrait déjà avoir commencé, la Convention canne n'est toujours pas signée. C'est ce document qui fixe le prix de la canne payé par Tereos à près de 2500 planteurs qui lui livre sa matière première. Pour le moment, et comme à chaque négociation des Conventions canne, Tereos justifie son refus d'accord avec les propositions des planteurs en prétextant la crainte de perdre de l'argent. Dans ce cas, le plus simple pour Tereos est de céder ses 2 usines aux planteurs qui sont capables de s'organiser en coopérative, comme les betteraviers en France. En échange d'un euro symbolique, Tereos aura l'absolue certitude de ne plus craindre d'en perdre des millions à La Réunion. Autant que cette société agisse dans ce sens au plus vite.

Hier encore, les négociations de la Convention canne n'ont pas débouché sur un accord entre les représentants de 2500 planteurs, qui sont à l'origine de 20000 emplois, et l'industriel Tereos, propriétaire des deux usines de transformation de la totalité de la canne à sucre récoltée chaque année à La Réunion.

Tereos refuse de signer sur la base des propositions des planteurs, car il craint de perdre de l'argent. Les revendications de ces agriculteurs sont pourtant le minimum pour qu'ils puissent vivre dignement de leur travail. Ces agriculteurs réunionnais sont la base de toute valorisation de la canne, et de l'industrie qui en découle : sans planteurs, pas d'industrie et donc pas de profits.

Ce blocage se reproduit à chaque négociation de la Convention canne.

### Tereos se doit d'agir en entreprise responsable

Dans ces conditions, Tereos se doit d'agir en entreprise responsable afin de ne plus jamais risquer de perdre de l'argent à La Réunion.

Ces négociations ont montré la volonté des planteurs de prendre leur avenir en main. Ils savent en effet qu'en France, les usines sucrières de Tereos sont la propriété d'une coopérative de plusieurs milliers de planteurs de betteraves, et pas d'une société filiale d'un groupe basé à des milliers de kilomètres des champs qui fournissent la matière première

indispensable aux usines. La proposition de reprise des deux usines Tereos par une coopérative rassemblant les planteurs de cannes a été faite, si l'usiner est dans l'incapacité de répondre aux revendications des canniers. L'industriel a la possibilité de saisir cette opportunité. Rappelons qu'au départ, tous les usiniers de La Réunion étaient des planteurs et que se fut le cas pendant la plus grande partie de l'histoire de la principale industrie de notre île.

### Quel intérêt de rester à La Réunion pour Tereos ?

Depuis son OPA sur l'industrie cannière de La Réunion, Tereos a reçu d'importantes aides publiques pour améliorer la compétitivité de l'outil de transformation. Les panneaux de signalisation à l'entrée des usines rappellent les financements de l'État et de l'Europe. A cela s'ajoutent une aide annuelle de 44 millions d'euros indépendante du tonnage de cannes traitées dans les usines, ainsi qu'une autre de 28 millions d'euros par an depuis 2017. Cette dernière aide est garantie jusqu'en 2027. En l'état actuel des négociations, elle est même susceptible d'être augmentée en cas de dégradation du marché du sucre. Mais malgré tout cela, Tereos prétexte encore le risque financier pour ne pas donner suite aux revendications minimales des planteurs. Autrement dit, cette société invoque en substance le risque de perdre des millions d'euros chaque année à La Réunion, si elle applique les propositions des planteurs qui sont pourtant nécessaires à la poursuite de la production de matière première pour ses usines. Alors, quel est l'intérêt pour Tereos de rester à La Réunion dans ces conditions ?

Le plus simple pour Tereos est de céder ses 2 usines aux planteurs qui sont capables de s'organiser en coopérative, comme les betteraviers en France qui sont propriétaires des usines qui transforment la matière première qu'ils livrent. En échange d'un euro symbolique, Tereos aura l'absolue certitude de ne plus craindre d'en perdre des millions à La Réunion. Autant que cette société agisse dans ce sens au plus vite.

## Communiqué de la Section PCR du Port

# « La Réunion : persistance des rapports d'exploitation »

La Réunion connaît actuellement des mouvements sociaux de natures différentes, mais on peut voir sévir, à travers le conflit de la canne comme celui des carburants, l'application du sacro-saint principe à la base du système capitaliste : la recherche du profit à tout prix pour les possédants.

Total a engrangé rien qu'au premier trimestre de 2022 des bénéfices pharamineux se chiffrant à près de 5 milliards d'euros. La guerre en Europe a entre-temps entraîné une flambée sans précédent des prix des carburants ce qui va avoir comme conséquence des bénéfices encore plus importants pour la société pétrolière.

Dans ces conditions, est-ce juste que ce soit encore la population, les travailleurs, les petites entreprises, qui doivent trinquer ? Est-ce juste encore que des ressources des collectivités, issues des taxes sur les carburants, soient sollicitées alors que les besoins de services publics pour la population sont loin d'être satisfaits ? Cela implique que la transparence de la bonne utilisation de ces fonds soit une règle incontournable.

### Ce sont les sociétés pétrolières qui doivent payer et personne d'autre !

Dans des pays occidentaux une idée fait son chemin, à commencer aux États-Unis d'Amérique (le chef de file du monde capitaliste) : ce sont les sociétés pétrolières qui doivent payer, sur les sur-profits qu'elles réalisent, les augmentations exorbitantes du coût des carburants et personne d'autre.

À La Réunion, cela ne serait que justice que la population bénéficie d'une mesure de ce genre qui ne peut être mise en place qu'avec un engagement fort de

l'État. On verra quel choix fera le président de la République.

### Un prix rémunérateur et juste pour les planteurs !

Autre sujet brûlant de l'actualité à La Réunion : la prochaine Convention canne en discussion et qui voit s'opposer d'un côté les industriels dont Tereos et de l'autre les planteurs regroupés en intersyndicale.

Les planteurs exigent un prix rémunérateur de leur canne, ce qui semble tout à fait juste pour poursuivre leur activité et avoir les moyens de vivre décemment. Les syndicalistes, dans cette lutte cruciale pour les planteurs, dénoncent le comportement arrogant et méprisant dont ils font l'objet de la part des dirigeants de Tereos.

C'est là le vrai visage de l'exploitation capitaliste dont la ligne directrice est la recherche systématique du profit au détriment des vrais producteurs. Cela est de plus en plus insupportable.

La citation suivante de Frantz Fanon nous semble prémonitoire : "Quand le soleil se couche sur une cause légitime, l'aube qui se lève est toujours une promesse de son accomplissement."

Planteurs de canne, larg pa !  
Nou lé ek zot !

**La section communiste du Port**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Tereos bloque toujours alors que la visite de deux ministres est annoncée pour demain à La Réunion

# Jean-Michel Moutama : « Ministre ou pas ministre, nous ne signerons pas une Convention canne contre les intérêts des planteurs »

Hier à la Préfecture, les représentants des syndicats des planteurs ont rencontré ceux de l'industriel Tereos et le préfet. Aucun accord n'a été trouvé en raison du refus de Tereos d'accepter les propositions des planteurs qui revendiquent un revenu suffisant pour pérenniser une filière qui est la base de près de 20.000 emplois. Les syndicats proposent notamment une répartition des profits à 50 % pour près de 2500 planteurs et 50 % pour l'industriel Tereos une fois son point d'équilibre dépassé. Une nouvelle réunion est programmée aujourd'hui au même lieu, avec les mêmes participants et sur les mêmes sujets. Doivent y être en plus présentées les propositions d'Albio-ma et des rhumiers pour contribuer au prix de la canne.

La mobilisation des planteurs s'est amplifiée hier, avec une forte présence devant la Préfecture à l'occasion d'un nouveau round de discussion de la Convention canne qui dura toute la matinée. Pendant les discussions, des planteurs ont manifesté leur exaspération en déversant des cannes à sucre au rond-point de l'entrée Ouest de Saint-Denis. La coupe aurait déjà dû commencer, mais pas question de travailler sans connaître le prix auquel elle sera achetée par Tereos, et sans savoir combien gagneront les planteurs pour la recette bagasse payée par l'État, et pour la mélasse vendue par Tereos aux distilleries pour produire un rhum à Indication géographique protégée (IGP), reconnu mondialement.

Pour le moment, il est question d'un prix de base à 40,07 euros la tonne pour la durée de la Convention canne jusqu'en 2027. L'État a rappelé à Tereos la garantie que l'aide publique de 28 millions d'euros par an pourra être revue à la hausse en cas d'évolution négative de la situation économique. C'est un « filet de sécurité ». Cette aide est versée depuis 2017 pour compenser la suppression du quota sucrier. Mais, Tereos refuse de payer un prix plancher suffisamment rémunérateur pour les agriculteurs, pour qu'à la fin de la campagne sucrière, un planteur ne doive pas d'argent à l'usinier parce que la vente de ses cannes ne lui permet pas de rembourser l'avance de démar-

rage versée au début de la coupe.

### Comment Tereos peut-il justifier un « point d'équilibre » à 7 millions d'euros ?

Les discussions ont également bloqué au niveau de la hausse du prix de la canne en fonction des bénéfices tirés par Tereos de la vente du sucre. L'industriel indique qu'il doit atteindre un point d'équilibre de 7 millions d'euros pour augmenter le prix de base de la canne. Mais cette somme est sujette à caution, compte tenu du refus persistant de Tereos de faire la transparence sur les profits tirés notamment de la transformation de la canne en sucres. Rappelons que la moitié de la production sucrière de La Réunion se compose de sucres spéciaux riches en bénéfices.

« Comment vérifier les 7 millions d'euros, même l'État n'a pas les moyens pour contrôler. On ne va pas continuer à croire Tereos sur parole, ce n'est pas comme cela que l'on mène une discussion d'une telle importance », indique Jean-Michel Moutama, président de la CGPER et membre de l'Intersyndicale.

### Tereos refuse que près de 2500 planteurs aient droit à 50 % des profits

Les syndicats proposent une répartition des profits à 50 % pour près de 2500 planteurs et 50 % pour l'industriel Tereos une fois le point d'équilibre dépassé. Mais Tereos la refuse.

« Notre proposition de partager moitié-moitié est vraiment le maximum que l'on puisse accorder à l'usinier. Avant 1969 c'était deux-tiers des bénéfices pour le planteur, et un tiers pour l'usinier », rappelle Jean-Michel Moutama. « Nous faisons donc un effort considérable pour accélérer la signature de la

convention afin de démarrer la campagne sucrière dès que possible », souligne le dirigeant syndical.

La venue des ministres de l'Intérieur et des Outremer est annoncée jeudi. Un des objectifs de ce séjour est manifestement une séquence médiatique où un membre du gouvernement signera la Convention canne devant les caméras. C'est ce qu'il s'était passé en 2015, quand l'accord fut signé par Manuel Valls, Premier ministre en visite officielle à La Réunion à ce moment-là.

« Ministre ou pas ministre, nous ne signerons pas une convention qui va à l'encontre des intérêts des planteurs. Nous continuons la lutte, nous saluons la mobilisation chaque jour plus importante et nous ne lâcherons rien », conclut Jean-Michel Moutama.

### Amplification de la mobilisation

Hier à Saint-Denis, la mobilisation s'est considérablement amplifiée. L'esplanade devant la Préfecture était remplie de planteurs. Outre le barrage filtrant à l'entrée Ouest de Saint-Denis, les planteurs ont continué la mobilisation dans l'après-midi après la sortie des discussions. Un convoi de tracteurs a défilé dans les

rues de Saint-Denis jusqu'à Bellepierre. La circulation était donc considérablement perturbée aux deux entrées Ouest de Saint-Denis car dans le même temps un convoi de transporteurs venus rencontrer le préfet engorgeait la route nationale passant devant le siège de la représentation de l'Etat. Or, puisque le lobby du tout-automobile avait trouvé en Didier Robert en 2010 un soutien suffisamment efficace pour faire stopper le chantier du tram-train et utiliser l'argent qui y était consacré à une hypothétique route en mer, les Réunionnais sont contraints d'utiliser un réseau routier saturé pour se déplacer. Le moindre incident se traduit donc par des kilomètres d'embouteillages. Hier soir, la Préfecture a réagi en enjoignant les manifestants de ne pas perturber la circulation. Aujourd'hui, les discussions reprennent entre les planteurs, Tereos et l'État. En plus de la poursuite du dialogue d'hier, cette rencontre fera également l'objet de la présentation des propositions d'Albioma et des rhumiers pour leur contribution au prix de la canne à sucre.

*M.M.*

## In kozman pou la route

### « Pou toulmoune balon lé ron ! »

Médam zé Méssyé, la sossyété, koz èk mwin sé koz èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo vré masson.

Mézami sa lé vré dann football. Kan demoune i pans son lékipe i sava gagné sé l'èr ké son lékip i pèrde é si la paryé gro larzan dsu, fouti pou larzan. Mé a bien rogardé sa lé pa valab solman dann match football, sa lé vré dann toute sironstans la vi.

Si wi pran kozman-la konm in provèrb néna bonpé sironstanss wi pé ansèrv ali. La nou lé pèryode légzamin ébin in légzamin lé pa gagné avan wi pass ali. Lo tan zélékssyon i sorte fini ébin sa ossi sa lé pa gagné d'avans.

Alor Mézami, mi invite azot rofléshi la dsu é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

## Viser la Région ou faire le jeu des bénéficiaires de la hausse des prix des carburants ?

# Prix des carburants et mouvement des transporteurs : une tentative de manipulation a-t-elle tourné court ?

**Lundi, à en croire des patrons transporteurs, la Région allait être hier la cible d'une grande mobilisation pour faire baisser le prix du gazole par une diminution des taxes. La réalité a été toute autre : aucun mouvement d'ampleur et pas l'ombre d'un camion devant la Région. Ces patrons sont sortis satisfaits d'une réunion avec le préfet hier après-midi. À part la promesse d'un rendez-vous avec un ministre annoncé demain dans notre île, l'échange avec le préfet n'a abouti à rien de plus que leur rencontre vendredi dernier avec la Région et ils ont décidé de suspendre leur mouvement.**

Vendredi dernier, une délégation de transporteurs avait été reçue à la Région. Des patrons de ce secteur revendiquaient qu'il fallait baisser les taxes sur les carburants, voire les supprimer, pour qu'ils puissent continuer à travailler dans de bonnes conditions afin de compenser les effets de la flambée du prix des carburants. A l'issue de cette rencontre, ils n'avaient rien obtenu de plus que la confirmation de la poursuite du versement d'une subvention de la Région : une aide de 8 centimes par litre de gazole qui s'ajoute à la ristourne de l'État qui est de 15 centimes par litre.

### Les responsables de la flambée des prix sont connus

On aurait alors pu croire logiquement à un apaisement général. En effet pour le gazole, la taxe fixe perçue par la Région, 36 centimes par litre depuis 20 ans, a un montant quasiment deux fois moins élevé que son équivalent en France, 61 centimes par litre. La recette de la taxe fixe finance notamment la construction et l'entretien des routes que les camions de ces transporteurs utilisent gratuitement pour livrer des marchandises.

De plus, l'autre taxe perçue par la Région, l'octroi de mer, a un taux de 5 % à La Réunion, tandis qu'en France s'y substitue une TVA de 20 %. Cela explique pourquoi, malgré un prix hors taxes plus élevé qu'en France, le litre de gazole est à La Réunion 40 centimes moins cher que là-bas. Cela fait également

apparaître clairement que ce sont les compagnies pétrolières qui sont les seules responsables de la hausse des prix des carburants, puisque la quasi-totalité de la fiscalité est un montant fixe, la part variable se limitant à 5 % du prix à l'arrivée à La Réunion, prix fixé par les sociétés qui exportent du carburant vers La Réunion. C'est ce prix qui flambe. Mais aussi étrange que cela puisse paraître, ces sociétés n'étaient pas la cible de la grogne de ces chefs d'entreprise.

### Mouvement suspendu

Mais lundi, des patrons transporteurs remettaient le couvert pour revendiquer de nouveau une baisse des taxes perçues par la Région tout en se gardant bien d'évoquer la responsabilité des compagnies pétrolières dans la hausse des prix. Et d'annoncer une action mardi devant la Région pour obtenir satisfaction.

Le jour dit, une action a bien eu lieu. Une quinzaine de camions étaient rassemblés hier matin, non pas devant la Région, mais à plus de 10 kilomètres de là, sur un parking à la Grande Chaloupe. Puis les camions de ces transporteurs se sont dirigés vers Saint-Denis où une délégation de patrons devait être reçue par le préfet. La rencontre a eu lieu. A la sortie des discussions, les transporteurs ont annoncé la confirmation du versement de l'aide de la Région, 8 centimes par litre.

Autrement dit, rien de plus que vendredi dernier après la réunion avec la Région, et donc rien de plus qu'avant leur prise de position demandant la baisse des taxes, à une exception près : ces patrons ont annoncé qu'ils suspendaient leur mouvement après avoir eu l'assurance de rencontrer le ministre des Outre-mer qui doit venir demain dans notre île. Un simple courrier aurait suffi et il est clair que compte tenu de la situation, cette demande d'audience ne pouvait qu'aboutir favorablement.

Alors pourquoi ce mouvement ? Ne vient-on pas d'assister à une tentative d'instrumentaliser les difficultés légitimes d'une profession qui subit les conséquences de la hausse des prix des carburants ?

# Oté

## Assé avèk linégalité ! Assé avèk linzistis ! Assé léskrokri !

Mézami linégalité avèk linzistis sa sé in n'afèr néna partou issi La Rényon é dann toute domène, kissoi dann lékonomi, kissoi dann la konéssans, kissoi ankor dann loizir, kissoi sinploman dsu lo trin d'vi. Ni pé dir issi néna bande rish épi band ipèr-rish, bande pov épi bande demoune mizèr.

Zordi mi vé pa anparl toute kalité linégalité, épi toute kalité linzistis, mi vé anparl linégalité épi linzistis dann la formassion épi linformassion.

Mézami issi toute demoune néna télé, toute demoune néna téléphone antouléka prèss. Toute demoune i pé suiv in fèyton é konprande kékshoz a sa fasson. Mé sipozon dann télé néna in l'émission syantifik konm la konkète léspass — trozour l'avé sa dsu ARTE — in lémissyon bien fé, bien dokimanté, avèk bande zoinalis syantifik la parti in pé partou pou konprand lo « problématik ».

Dizon demoune issi la Rényon apré suiv sa : an parmi néna sak la réissi lékol sansa linivèrsité, épi sak la pa tro réissi. In pé i konpran pa mal sak i di, mé d'ote in konpran pa in grin. Poitan lé z'inn é lé z'ot i pèye zot télé... Sak i konprann a popré é sak i mète sa an mémoir zot lé kontan d'zot, zot lé gratifyé. Zot i pans mon zoiné té pa inital é mi éspèr in n'ot zour m'a oir d'ote fime pou rouvèr in pé mon léspri dsu bande problèma koméla. Astèr sak i konpran pa in grin pars problèma la lang, pars nivo syantifik i di kossa,,. zot i di alon rogarde fèyton pars mi konpran pa inn tyork, sansa alon gard foutbal — balon lé ron pou toulmoune.

Mi note néna mèm poin in pti léfor pou koze dan la lang lo dézyèm katégori d'moune kissoi dann la lang kréol rényoné, kissoi dann in langaz sinplifyé pars pou in pé opliss lé difissil, opliss lé konpliké, opliss sa lé valab... koman i pé apèl in n'afèr konmsa ? Mi di linzistiss, mi di linégalité, mi diré mèm sa i apèl léskrokri.

A bon ékoutèr, salu !

*Justin*